



Visa retour avec récipissé première demande

Par **coco**, le **09/07/2009** à **19:57**

Bonjour,

J'ai lu quelques posts et je voulais savoir s'il y a un réel risque de partir en pays étranger sans visa retour (ils ne les délivrent plus en pref)
j'ai tel au consulat de france du pays dans lequel je séjourne et ils m'ont dit qu'il fallait prendre rendez vous pour ce le faire délivrer.

J'ai un CDI ici et je suis marié depuis 2ans avec une francaise...donc il m'ont dit pas de problème mais j'ai ppeur...

Qu'en pensez vous ??? ou peut_on se procurer la note du 25 Mai 2009??
Merci

Par **anais16**, le **10/07/2009** à **13:19**

Bonjour,

en théorie, le visa retour devrait être délivré par le Consulat, et dans les plus brefs délais. Par contre, comme cela est très récent, on n'a pas encore eu de retours sur les pratiques, donc aucune garantie sur la délivrance de ces visas et sur les délais de délivrance.

La note est disponible que le site europa, suivez ce lien, article 5:

http://eur-lex.europa.eu/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexplus!prod!DocNumber&lg=fr&type_doc=Regulation&